



SOMMAIRE

Pages

Point 102 de l'ordre du jour :

Réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et utilisation d'une partie des ressources ainsi libérées pour l'aide aux pays en voie de développement (*suite*) ...

1

Président : M. Leopoldo BENITES
(Equateur).

POINT 102 DE L'ORDRE DU JOUR

Réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et utilisation d'une partie des ressources ainsi libérées pour l'aide aux pays en voie de développement (*suite)**

1. M. HOVEYDA (Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation accueille avec grand intérêt l'intention et les raisons de la proposition soviétique tendant à réduire les budgets militaires et parallèlement à venir en aide aux efforts de développement déployés par les nations déshéritées, et elle salue cette initiative.

2. Le désarmement et le développement peuvent, à juste titre, être décrits comme étant les deux espoirs les plus chers que l'Organisation ait jamais fait siens et cherché à réaliser. Le lien qui les unit a depuis longtemps été reconnu et a fait l'objet de nombreuses réflexions. Des mesures concrètes en vue de libérer des ressources utilisées jusque là pour la course aux armements pour les affecter au développement ont déjà été proposées en 1958 et présentées à nouveau sous des formes diverses depuis lors.

3. Nous nous rallions tous à l'idée selon laquelle la tâche la plus urgente qui nous attend à l'avenir consiste à combler le fossé qui existe entre nations pauvres et nations riches. Cela requiert que des ressources immenses soient transférées aux pays en voie de développement et comme Mme Myrdal l'a dit :

“... d'où ces ressources pourraient-elles être le plus avantageusement tirées sinon de la compétition

dans la production des outils de guerre de plus en plus destructifs ?”

Cette observation est particulièrement pertinente puisqu'elle vient d'une activiste éminente dans le domaine du contrôle des armements, qui, il y a à peine deux ans, présidait le groupe d'experts qui a établi le rapport si bien accueilli par tous sur le désarmement et le développement².

4. Du point de vue du contrôle des armements, l'initiative soviétique mérite tous nos éloges, d'autant plus qu'elle ne suscite peut-être pas de questions techniques complexes de vérification comme le font certains accords sur des systèmes d'armes précis. Cependant, il peut se présenter des problèmes quelque peu différents. Il n'y a pas de conception commune quant à ce qui constitue un budget militaire. Ces problèmes semblent toutefois mieux se prêter à des solutions que les désaccords véritablement difficiles à résoudre concernant la vérification de systèmes d'armes particuliers. Malgré ces qualités, il serait peu réaliste de présumer que l'initiative soviétique porte en germe sa propre mise en œuvre.

5. Au cours des 20 dernières années, divers Etats, à des moments différents ont proposé une réduction des budgets militaires. Cependant, les dépenses militaires des grandes puissances n'ont cessé de suivre une courbe ascendante; il n'y a pas eu de ralentissement dans ce que l'on a qualifié un jour très justement de “la folle impulsion de la course aux armements”. Il n'y a pas besoin d'une intuition particulière pour déterminer les racines de cette maladie; la sécurité et la confiance ont toujours été au cœur des relations entre Etats et leur absence crée un vide dans lequel aucune mesure de désarmement véritable ne peut aboutir. Cette analyse s'applique au projet de résolution soviétique [A/L.701] comme à d'autres mesures importantes dans le domaine généralement connu sous le terme de désarmement.

6. L'intérêt que mon pays porte à la proposition soviétique et l'évaluation de ses perspectives découlent d'une expérience exceptionnelle que peu d'autres pays ont eue.

7. En 1965, l'Iran a décidé de manière unilatérale de consacrer l'équivalent d'un jour de ses dépenses mi-

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Première Commission, 1950^e séance, par. 58.

² Désarmement et développement (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.IX.1).

* Reprise des débats de la 2175^e séance.

litaires à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO] pour contribuer à la campagne internationale contre l'analphabétisme. Parlant à une conférence des ministres de l'enseignement d'une soixantaine de pays réunis à Téhéran, en 1965, pour mettre sur pied une campagne internationale contre l'analphabétisme, mon souverain a dit qu'il n'était peut-être pas très chimérique après tout de demander aux gouvernements du monde de consacrer une part négligeable de leur budget militaire à cette noble entreprise.

8. En donnant 700 000 dollars à l'UNESCO pour lutter contre l'analphabétisme, mon gouvernement a voulu donner l'exemple du transfert de ressources militaires à des activités pacifiques. Malheureusement, quatre pays seulement ont suivi cet exemple : l'Equateur, le Mali, le Maroc et la Tunisie ont été, en fait, les seuls pays à accepter cet appel à donner à la campagne internationale d'alphabétisation des fonds prélevés sur leurs budgets militaires.

9. En citant cette expérience, je ne veux pas préconiser l'inaction. Je ne veux pas non plus, dans un esprit de démoralisation, exprimer des doutes quant aux perspectives de l'initiative soviétique inspirée d'un état d'esprit très différent et présentée dans des circonstances différentes.

10. Si la communauté internationale n'a pas réagi à cette mesure de réduction des dépenses afférentes à la défense, qui ne nous paraissait pas "chimérique", il y a là néanmoins une expérience révélatrice qui tend à confirmer notre thèse précédente, que les efforts de désarmement ne peuvent réussir que lorsqu'il existe une ambiance favorable.

11. Il convient de noter tout particulièrement que l'allusion à la conception de détente militaire dans le projet de résolution soviétique exprime plus ou moins la même pensée. Le troisième alinéa du préambule du projet de résolution soviétique dit avec insistance que la "détente politique" soit être complétée par la "détente militaire". La confiance et la sécurité, incarnation de la détente, assurent, en fait, les bases voulues à la réalisation de la détente militaire. Mais cette condition se trouve réalisée lorsque la détente est arrivée à maturité et a pris un caractère mondial. L'absence de cette condition explique les doutes exprimés ou sous-entendus par certaines autres puissances nucléaires à l'égard de la proposition soviétique telle qu'elle est contenue dans le projet de résolution soviétique.

12. A notre avis, la valeur de ce projet, qu'a si bien présenté M. Malik, le 15 octobre [2154^e séance], réside dans sa nature concrète et dans son objectif. Cependant, nous avons des doutes quant à l'utilité et à l'efficacité d'un comité spécial qui serait réuni pour distribuer les fonds libérés par la réduction de 10%, avant qu'il y ait lieu de supposer que ces fonds existeront bien. Néanmoins, nous sommes disposés à examiner ce projet dans un esprit positif et, de ce point

de vue, nous sommes encouragés d'apprendre que des idées destinées à dissiper ces doutes sont en cours d'élaboration et pourraient être présentées plus tard.

13. Encore qu'elle ne soit pas mondiale et qu'elle ne soit pas visible dans tous les aspects de la vie internationale, la détente n'en est pas moins une réalité grandissante. Il est donc permis d'espérer que la situation politique actuelle se révélera plus réceptive à cette initiative. Sans aucun doute, l'un des moyens de consolider et de renforcer la détente est d'adopter des mesures destinées à accroître la confiance entre les Etats. Lorsque les accords formels ne sont pas possibles, la retenue que s'imposent les Etats est un élément important du contrôle des armements. Et c'est sur cette note que je voudrais achever mes observations.

14. M. UPADHYAY (Népal) [*interprétation de l'anglais*] : L'aspect le plus important de l'évolution de la situation sur le plan international ces deux dernières années a été l'amorce d'une détente parmi les grandes puissances. Chose appropriée, le mot détente est devenu celui que l'on emploie le plus souvent dans les déclarations à l'Organisation des Nations Unies ces dernières années. L'humeur de détente trouve son expression dans de nombreuses décisions qu'ont prises les grandes puissances depuis deux ans.

15. La détente dont je parle est une détente politique. Mais qu'en est-il de la détente militaire ? Il semble curieux et parfois même inquiétant de noter que la détente politique n'a pas entraîné le moindre progrès vers une détente militaire. L'augmentation des armements dans le monde entier avance sans cesse; malgré divers accords et traités, des armes toujours plus perfectionnées sont produites et stockées. Des milliards de dollars sont dépensés pour mettre au point des armes de destruction massive, et notre planète devient un endroit de moins en moins sûr avec le passage des jours.

16. Que signifie la détente si elle ne mène pas à la paix ? Mais comment peut-on obtenir une paix durable lorsqu'un sentiment de crainte et de méfiance subsiste dans l'esprit de chacun en raison d'une augmentation constante des armements ?

17. Voici un des aspects de la question. Quant à l'autre, chacun le connaît fort bien : chaque année, 200 milliards de dollars sont consacrés à la mise au point, et à la production d'armements, alors même qu'une grande majorité de l'humanité est affamée. A eux seuls, six pays représentent 70% des dépenses mondiales consacrées aux armements. Les pays développés dépensent 25 fois plus pour leurs budgets militaires qu'ils ne le font pour aider les pays en voie de développement.

18. Ainsi, le lien entre le désarmement et le développement devient clair. Dans son rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires le Secrétaire général note que :

“La cessation de la course aux armements et une réduction importante des dépenses militaires favoriseraient le développement économique et social de tous les pays et accroîtraient les possibilités de fournir une aide supplémentaire aux pays en voie de développement³.”

Il va sans dire que si les économies réalisées sur les dépenses militaires sont consacrées à des fins civiles telles que l'alimentation, le logement, l'habillement, cela contribuera notablement à réduire la faim, la maladie et la pauvreté, qui sont si répandues de par le monde.

19. C'est sur la base de ces observations fondamentales que ma délégation se félicite du fait que l'Union soviétique ait présenté, lors de cette session de l'Assemblée générale, un projet de résolution visant à réduire de 10% les budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et à ce qu'une partie des économies ainsi réalisées soit consacrée au développement des pays en voie de développement.

20. Le projet de résolution exprime aussi le souhait que d'autres Etats, en particulier ceux disposant d'un potentiel économique et militaire, réduisent leur budget militaire et disposent des fonds ainsi libérés pour l'assistance économique aux pays en voie de développement. Ceci est conforme aux principes louables s'appliquant au désarmement et au développement dont fait état le projet de résolution. Il est bien connu qu'outre les membres permanents du Conseil de sécurité, un bon nombre d'autres pays dépendent des sommes considérables pour leur budget militaire, et qu'un pays au moins y consacre plus que certains des membres permanents du Conseil.

21. Ma délégation tend à croire qu'en déposant ce projet de résolution, ses auteurs ont été inspirés par un désir réel, d'une part, de réduire les dépenses militaires, accomplissant ainsi un pas supplémentaire vers le désarmement et d'autre part, d'aider les pays en voie de développement. Un tel mobile, s'il existe vraiment, présente un double mérite et doit par conséquent recevoir un large appui.

22. Le projet de résolution propose une réduction des budgets militaires des cinq membres permanents du Conseil de sécurité; cette réduction, qui atteindrait 10%, aurait pour base le niveau des dépenses en 1973. En outre, ce projet de résolution suggère une réduction identique pour l'année suivante. Mais pourquoi seulement cette année-là ? Ma délégation souhaiterait que l'on aille plus loin et suggérerait que les dépenses militaires soient gelées au niveau de 1973. L'objet du désarmement ne se rapprochera pas si la réduction de 10% des budgets militaires pour une année déterminée est suivie d'une augmentation de 20% l'année suivante. Le gel des dépenses militaires signifierait, lui,

qu'au-delà d'une certaine limite les dépenses ne pourraient pas augmenter, et que même si leur montant ne faisait pas l'objet d'une réduction, celle-ci résulterait de l'amenuisement du pouvoir d'achat en raison de la tendance inévitable à l'inflation. Ma délégation n'entend pas suggérer par là que le gel des dépenses militaires représenterait une mesure suffisante; ce que je veux dire, c'est qu'un premier pas devrait être une mesure de blocage, puis que l'on devrait essayer ensuite d'opérer des réductions supplémentaires par rapport au niveau auquel on se trouverait.

23. Certaines délégations ont exprimé des doutes quant aux difficultés d'évaluer les dépenses militaires de certains pays, et l'on a même dit qu'il s'agissait d'un simple effort de propagande. Nous ne méconnaissons pas entièrement cet aspect de la question et mesurons les innombrables difficultés que l'on rencontrera pour aboutir à des résultats pratiques. Toutefois, nous ne saurions négliger une question aussi importante et la considérer comme une simple mesure de propagande. Nous devons défendre le projet de résolution en raison de ses mérites intrinsèques; alors seulement nous pourrions voir quels sont les obstacles à la mise en œuvre des principes que nous approuvons. Je voudrais encore, avant de terminer, ajouter quelques observations.

24. Tout d'abord, les sommes qui deviendraient disponibles grâce aux économies faites sur les dépenses militaires devraient être données à titre d'aide supplémentaire aux pays en voie de développement. Sinon, ces derniers n'en tireront pas grand profit et l'on se trouvera seulement, comme certaines délégations l'ont fait observer précédemment, devant un changement d'étiquette de l'aide au développement.

25. Deuxièmement, toute cette assistance devrait être conçue séparément de l'assistance normale, et l'objectif de 1% du produit brut devrait être poursuivi sans tenir compte de cette aide.

26. Troisièmement, ma délégation estime que de plus grandes connaissances techniques sont nécessaires pour pouvoir déterminer les véritables économies qui découleront de la réduction des dépenses militaires que pour répartir les sommes ainsi rendues disponibles. Les possibilités sont nombreuses qui permettront d'assurer une répartition juste et équitable de l'aide au développement; par conséquent, si les pays concernés ont une volonté politique suffisante, ils ne devraient pas rencontrer d'obstacles insurmontables pour parvenir, dans la pratique, à cette réduction.

27. M. GOURINOVITCH (République socialiste soviétique de Biélorussie) [*traduction du russe*] : L'Union soviétique, qui s'efforce constamment de renforcer la sécurité internationale et d'assurer le désarmement, a pris une nouvelle et importante initiative en soumettant à l'examen de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale un point intitulé la “Réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et utili-

³ *Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.72.IX.16), par. 120, sous-par. 3.

sation d'une partie des ressources ainsi libérées pour l'aide aux pays en voie de développement". La décision unanime de l'Assemblée générale d'inscrire cette question à son ordre du jour et de l'examiner en séance plénière montre que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies attachent à la proposition soviétique une grande importance politique et une signification considérable pour le renforcement de la paix et de la sécurité internationale, et qu'ils considèrent qu'une telle proposition répond aux intérêts de tous les pays et de tous les peuples.

28. La discussion générale en séance plénière ainsi que celle des questions du désarmement à la Première Commission ont déjà montré que l'initiative soviétique avait reçu un large appui des Etats et que de nombreuses délégations s'intéressaient à sa mise en œuvre pratique. Il convient de souligner notamment que pendant les débats auxquels je me suis référé, c'est-à-dire avant l'examen officiel de la proposition soviétique, celle-ci a été appuyée dans les déclarations faites par plus de 30 pays.

29. L'initiative soviétique découle directement de la détente et de l'assainissement de l'atmosphère internationale que le monde connaît depuis quelque temps. La dangereuse période de la guerre froide se trouve dépassée, encore qu'il existe des forces qui cherchent à faire obstacle à ce processus. La situation s'améliore dans différentes régions du monde et l'Europe se dirige d'un pas de plus en plus assuré vers la création et le renforcement sur son continent d'un système de sécurité véritable et de coopération multilatérale entre les Etats. Pour la première fois depuis tant d'années, les peuples d'Indochine ont maintenant la possibilité de régler leurs problèmes intérieurs en l'absence d'agression étrangère. L'idée de créer une sécurité collective en Asie, avec la participation de tous les Etats de la région, gagne sans cesse en popularité sur le continent asiatique. On voit s'affirmer la tendance des Etats des autres régions à créer les bases permettant de renforcer la sécurité régionale et de développer une coopération étroite et avantageuse pour tous.

30. Malgré l'aggravation récente de la situation au Moyen-Orient due à la politique extrémiste d'Israël et à son occupation persistante des territoires arabes, des possibilités réelles apparaissent d'établir une paix juste et durable dans la région sur la base de la mise en œuvre, dans toutes ses parties, de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité.

31. On a vu se réduire la menace d'un affrontement direct entre les deux systèmes sociaux qui existent dans le monde. On a vu se normaliser et se développer les relations entre Etats dotés de structures sociales différentes sur la base de la reconnaissance et de la confirmation des principes de coexistence pacifique.

32. Un important accord a été conclu à Washington en juin 1973 entre l'Union soviétique et les Etats-Unis,

visant à prévenir la menace de la guerre nucléaire et un accord est également intervenu en juin 1973 sur les principes fondamentaux régissant les négociations sur de nouvelles limitations des armes stratégiques offensives.

33. Ainsi, le climat dans le monde a beaucoup changé et a pris une tournure favorable. Il s'agit maintenant pour nous de consolider ce processus positif et de le rendre irréversible. Il est également important que les réalisations déjà acquises en matière de détente politique soient complétées par des mesures de détente militaire.

34. On sait que ces dernières années, le nombre d'Etats est allé grandissant qui déclarent que, bien que la limitation et la réduction de la course aux armements aient connu une certaine réalisation encourageante, il n'en est pas moins vrai que la course aux armements persiste dans le monde par la faute des puissances occidentales et que les dépenses militaires globales ne cessent d'augmenter, dépassant le chiffre astronomique de 200 milliards de dollars par an. Comme il est dit dans le rapport du groupe d'experts chargé d'étudier les conséquences, économiques et sociales du désarmement, intitulé *Désarmement et développement* :

"Si les dépenses militaires continuent à croître dans les années 1970 au même taux annuel moyen que dans les années 1960 (3% l'an), elles atteindront en 1980, 280 milliards de dollars aux prix de 1970. Si leur part dans le PNB reste la même qu'en 1970, le chiffre atteindrait 360 milliards de dollars⁴."

35. Bien entendu, ceci ne peut manquer d'inquiéter les peuples du monde. Si cette tendance dangereuse n'est pas freinée, le développement et la production des armements se poursuivront et les dépenses militaires continueront de croître, ce qui, en dernière analyse, pourra entraîner des conséquences irréparables.

36. L'une des mesures importantes qui favoriseraient le déplacement et la réduction du fardeau des dépenses militaires est une réduction des budgets militaires des Etats. L'Union soviétique fait cette proposition à l'intention d'abord des Etats qui ont le plus gros potentiel militaire, et donc les dépenses militaires les plus élevées. Comme le Conseil de sécurité, et par conséquent les cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité ont, selon la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et comme ces cinq puissances disposent de l'arme nucléaire et dépensent le plus à des fins militaires, il est tout à fait naturel de dire que ce sont précisément tous les membres permanents du Conseil de sécurité qui, agissant de concert, devraient commencer à réduire leurs budgets militaires, donnant ainsi l'exemple aux autres pays. Il est également souhaitable que ce processus

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.IX.1, par. 7.

de réduction des dépenses militaires bénéficie de la participation des autres Etats possédant un potentiel militaire et économique important afin que le nombre des pays réduisant leurs dépenses militaires s'accroisse. La détente internationale et le renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde entier ne peuvent qu'y gagner.

37. L'Union soviétique avait déjà proposé, tant à l'Organisation des Nations Unies qu'en dehors du cadre de celle-ci, de réduire les budgets militaires. Malheureusement, par la faute de ceux qui occupent des positions de militarisme et d'agression, aucune décision n'a été prise à cet égard. Cependant, nous ne croyons pas que cette constatation doit nous arrêter. Les temps ont changé. En outre, l'expérience acquise pendant les négociations de désarmement montre que dans ce domaine, il est parfaitement possible d'arriver à des réussites véritables s'il existe une volonté politique de la part des Etats, s'ils y sont prêts et si les conditions sont telles que les adversaires du désarmement soient forcés de capituler. De nombreux accords auxquels nous sommes arrivés maintenant dans le domaine du désarmement sont le résultat d'initiatives de l'Union soviétique et ont été conclus à la suite d'efforts laborieux et persévérants de nombreux Etats du monde pendant de nombreuses années.

38. La proposition soviétique prévoit pour l'exercice suivant une réduction des budgets militaires de tous les Etats membres permanents du Conseil de sécurité, sans exception, réduction qui s'élèverait à 10% par rapport aux niveaux de 1973. Cette proposition prévoit aussi que les 10% des montants libérés grâce à la réduction des budgets militaires seront consacrés à l'aide aux pays en voie de développement en vue de la réalisation dans ces pays des projets les plus urgents dans les domaines économique et social. La proposition soviétique a pour point de départ la nécessité de faire en sorte que l'amélioration de la situation internationale soit à l'avantage du plus grand nombre possible d'Etats, et notamment des pays en voie de développement. Cette proposition tient entièrement compte du fait que, ces dernières années, la question de la réduction des budgets militaires et de l'augmentation de l'aide aux pays en voie de développement fait l'objet de débats de plus en plus actifs à l'Organisation des Nations Unies, au Comité du désarmement et dans d'autres rencontres internationales.

39. Ainsi, par exemple, dans la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale, adoptée à l'unanimité à la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale, il note :

“... qu'il existe un lien étroit entre le renforcement de la sécurité internationale, le désarmement et le développement économique des pays, si bien que tout progrès accompli vers la réalisation de l'un d'eux constituera un progrès vers la réalisation de tous ces objectifs” [résolution 2734 (XXV), par. 19].

40. Dans le rapport du Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements, il est dit :

“La cessation de la course aux armements et une réduction importante des dépenses militaires favoriseraient le développement économique et social de tous les pays et accroîtraient les possibilités de fournir une aide supplémentaire aux pays en voie de développement⁵.”

41. Au cours de la session de la Conférence du Comité du désarmement cette année, pratiquement tous les participants, et notamment les Etats membres permanents du Conseil de sécurité, ont fait état de la croissance constante des dépenses militaires et ont tous mentionné d'une façon ou d'une autre, la nécessité de libérer des ressources pour les consacrer à des fins plus productives. Ainsi, le représentant des Etats-Unis au Comité du désarmement, au cours de la séance inaugurale du Comité, a cité, parmi les questions qu'il convenait d'examiner, celle de savoir “comment maintenir la stabilité politique et militaire à moindres frais⁶” ?

42. Le représentant du Royaume-Uni, intervenant au Comité du désarmement, a déclaré de son côté :

“Notre tâche consiste à négocier de nouvelles mesures en vue d'accroître la sécurité, de renforcer la confiance et de libérer des ressources trop rares pour les consacrer à des fins plus productives que ne l'est le maintien de vastes systèmes défensifs dressés les uns contre les autres⁷.”

On connaît bien les déclarations de la délégation française à différentes sessions de l'Assemblée générale sur le désarmement et, notamment, ses déclarations en faveur de la cessation et de la régression de la course aux armements et des dépenses militaires.

43. Avant le début des années 60, les propositions soviétiques en matière de désarmement et, notamment, la proposition prévoyant la réduction des dépenses militaires, avaient été activement appuyées par la République populaire de Chine.

44. La Conférence internationale des organisations non gouvernementales, qui s'est tenue en septembre 1972, à Genève, dans le document de conclusion, s'est déclarée en faveur de la réalisation, en tant que première mesure du désarmement général, d'une réduction du budget militaire des Etats de 10 à 15%.

45. Dans la première étude sur le déroulement de la Stratégie internationale du développement, pendant la deuxième Décennie, préparée par le groupe de travail, il est noté particulièrement que la paix et la sécu-

⁵ Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.72.IX.16), par. 120, sous-par. 3.

⁶ Voir document CCD/PV.585.

⁷ Voir document CCD/PV.587.

rité internationales et la détente assurées à toutes les régions du monde permettront à tous les pays, indépendamment de leur système économique, social et de leur degré de développement, de jouir des avantages de ce processus et de le mettre à profit pour atteindre les objectifs et assurer les tâches qu'exige le progrès économique et social pendant la deuxième Décennie du développement.

46. Au cours de l'actuelle session de l'Assemblée générale, dans une résolution adoptée sans opposition par la Première Commission le 15 novembre 1973 [1960^e séance], un appel est lancé à tous les Etats afin qu'ils déploient "de nouveaux efforts pour adopter des mesures efficaces conduisant à l'arrêt de la course aux armements, surtout dans le domaine nucléaire, y compris la réduction des budgets militaires, notamment ceux des pays puissamment armés, en vue de réaliser des progrès dans la direction du désarmement général"⁸.

47. Le mouvement en faveur de la réduction des dépenses militaires se poursuit sur tous les plans de la vie internationale — tant le plan des gouvernements que celui du public — et différentes organisations gouvernementales y prennent part. La réduction des dépenses militaires a reçu l'approbation de la Fédération syndicale mondiale, en Bulgarie, et du Congrès mondial des forces de paix, à Moscou.

48. Ainsi, l'atmosphère nouvelle dans le monde, de même que la compréhension de plus en plus grande des peuples et des Etats qui se rendent compte qu'il faut prendre des mesures dans ce domaine, créent des bases utiles permettant d'aborder dans un esprit nouveau le problème du désarmement et de commencer la réduction des budgets militaires des Etats.

49. La proposition soviétique n'accorde pas des avantages à certains Etats au détriment des autres; elle ne porte pas atteinte au principe de la sécurité égale des Etats car, si les cinq membres permanents du Conseil de sécurité effectuent, de façon proportionnelle, des réductions égales de leur budget militaire, l'équilibre actuel ne s'en trouvera pas modifié.

50. L'analyse des données publiées sur les dépenses militaires des membres permanents du Conseil de sécurité, depuis quelques années, montre que les dépenses militaires de l'Union soviétique, au cours des quatre dernières années, n'ont pas changé alors que les dépenses militaires des autres Etats membres permanents du Conseil de sécurité ont augmenté pendant la même période. Par exemple, de 1970 à 1973, les dépenses militaires des Etats-Unis sont passées de 77,8 à 83,4 milliards de dollars; celles du Royaume-Uni sont passées de 2,4 à près de 3,4 milliards de livres sterling; celles de la France sont passées de 22,5 à 28,1 milliards de francs en 1972. Les dépenses militaires de la République populaire de Chine ont augmenté

aussi. En 1973, selon les évaluations de la presse occidentale, elles représentent 16 milliards de dollars. Il semblerait que ces pays pourraient beaucoup plus facilement réagir de manière favorable à la proposition de l'Union soviétique, qui, de 1970 à 1973, a affecté à la défense la somme inchangée de 17,9 milliards de roubles par an.

51. La réduction des budgets militaires des membres permanents du Conseil de sécurité sera utile aussi bien aux pays effectuant cette réduction qu'aux pays en voie de développement. Cette réduction répondra aux intérêts de tous les Etats et de tous les peuples du monde.

52. En effet, les pays qui réduiront leurs dépenses militaires pourront réduire considérablement le fardeau des dépenses militaires et utiliser les ressources ainsi libérées pour résoudre leurs problèmes économiques. La réduction des budgets militaires aura assurément un effet sur le niveau de la production militaire dans le sens d'une diminution, ce qui permettra de réduire sensiblement, sans nuire aux besoins des classes laborieuses, la tension en matière d'énergie dans les pays qui en souffrent actuellement. Pour les pays en voie de développement, la réalisation de la proposition soviétique leur permettrait, étant donné la détente internationale et le renforcement de la sécurité dans le monde, de rendre plus actifs et plus intenses leurs efforts en vue du progrès économique et social, en mobilisant toutes les ressources intérieures et en bénéficiant d'une assistance internationale plus grande. La réalisation de la proposition soviétique serait à l'avantage de tous les Etats et de tous les peuples et, en dernière analyse, la cause de la paix y gagnerait, de même que le renforcement de la sécurité internationale et le progrès.

53. L'adoption du projet de résolution déposé par l'Union soviétique constituerait une mesure de désarmement importante et concrète et donnerait une grande impulsion, assurément, à la recherche d'autres mesures constructives destinées à réduire la course aux armements et à assurer le désarmement.

54. L'importance de l'initiative soviétique pour les pays en voie de développement a déjà été longuement commentée. Nous nous bornerons donc à souligner que la réalisation des plans et des projets élaborés par les pays en voie de développement pour développer leur économie nationale dans les années 70 serait grandement facilitée par l'adoption et la mise en œuvre de la proposition soviétique. Celle-ci offre la possibilité d'aborder avec succès l'idée de réduire le fossé sans cesse croissant entre pays développés et pays en voie de développement et aussi de convoquer une conférence alimentaire mondiale sous les auspices des Nations Unies. Elle permettra aussi de disposer des ressources voulues pour résoudre le problème de la famine en Asie, en Afrique et en Amérique latine. En effet, il est évident qu'aucune recommandation de la Conférence alimentaire mondiale, même si ces recommandations étaient très bonnes et étaient

⁸ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Première Commission, Annexes, points 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38 de l'ordre du jour, document A/9359.

scientifiquement fondées, ne pourrait être mise en œuvre s'il n'existait pas les possibilités matérielles voulues et si le monstre de la course aux armements continuait de dévorer des ressources énormes.

55. Parmi les déclarations entendues qui, dans leur grande majorité, sont favorables à la proposition soviétique, on a entendu la voix de certaines délégations qui, ou bien s'opposent carrément à cette proposition et demandent une augmentation des budgets militaires des Etats, ou bien formulent certaines réserves dont le but est de jeter le doute sur la valeur et l'utilité de la proposition soviétique et de se soustraire à son exécution.

56. A propos de la déclaration du représentant de la Chine qui reflétait surtout un antisoviétisme malveillant et un mépris total des intérêts et des besoins des pays en voie de développement, nous voudrions ajouter à ce qui a déjà été dit dans des cas semblables en séance plénière et en Première Commission : que la position de la Chine ne va pas dans le sens du devoir de l'Organisation des Nations Unies, qui doit renforcer la paix et la sécurité internationale; ce n'est qu'une tentative de plus, d'ailleurs vouée à l'échec, d'envenimer l'atmosphère internationale et d'aggraver la tension dans le monde. De façon caractéristique, cette intervention de la Chine ne fait pas état de l'affirmation formulée autrefois à satiété selon laquelle la Chine était en faveur du désarmement. Ainsi, le représentant de la Chine lui-même a confirmé que les dirigeants chinois actuels avaient l'intention de bloquer toutes les mesures réellement destinées à freiner la course aux armements, sans tenir compte des aspirations des peuples à la paix ni du préjudice causé aux pays en voie de développement.

57. Quant à ceux qui sèment le doute ou qui se vantent d'aider les pays en voie de développement malgré la course aux armements, ils nous proposent non pas de réduire les dépenses militaires et d'affecter une partie des économies ainsi réalisées à l'aide aux pays en voie de développement, mais d'examiner et d'étudier sous leurs divers aspects les possibilités de mise en œuvre de la proposition soviétique. Nous voudrions donner un avertissement aux membres de l'Assemblée générale : il est dangereux de vouloir remplacer la solution du fond de la question pour se lancer dans un examen interminable des possibilités d'application. Dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, il y a eu de nombreux cas où des initiatives heureuses ont été noyées dans des discussions et dans les études de leurs différents aspects. La mauvaise volonté de certains Etats qui ne tiennent pas compte de l'opinion de la majorité en faveur de mesures de désarmement décisives peut seule expliquer que l'on essaie ainsi de faire dévier la discussion de l'adoption de la proposition claire et opportune de l'Union soviétique. Les pays qui s'opposent à l'adoption et à la mise en œuvre du projet de résolution de l'Union soviétique seront responsables, devant leurs propres peuples et devant les peuples des pays en voie de développement, des conséquences de leur attitude.

58. La délégation de la RSS de Biélorussie demande à toutes les autres délégations d'accorder leur ferme appui au projet de résolution déposé par l'Union soviétique, ainsi que l'exigent la cause de la paix, celle du désarmement et celle du développement.

59. M. MESTIRI (Tunisie) : C'est avec bienveillance que la délégation tunisienne a accueilli et examiné la proposition soviétique qui fait l'objet de ce point supplémentaire de l'ordre du jour de notre session.

60. Déjà, au cours du débat général, le Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne avait salué l'initiative de l'Union soviétique tendant à prélever 10% sur les budgets militaires des cinq grandes puissances membres permanents du Conseil de sécurité. Il avait cependant expliqué que cette offre serait d'une portée bien limitée si elle devait être assortie de la condition *sine qua non* de n'être valable que si elle était appliquée par tous les cinq pays concernés, puisque, dès le départ, nous savions que cette unanimité n'était pas réalisable. Nous reviendrons sur cet aspect qui n'est pas le seul à soulever des doutes.

61. Plusieurs représentants ont évoqué ici les difficultés d'ordre technique que soulève, par exemple, le problème de la définition d'un budget militaire. Mais cette difficulté doit pouvoir être surmontée, à quelques centaines de milliers de dollars près; bien sûr, seul un organisme international peut établir des comparaisons valables entre les budgets militaires des différents Etats.

62. Une critique plus importante a été adressée au projet A/L.701. C'est celle qui porte sur la modestie extrême de la proportion consentie à l'aide au développement. Même en considérant que ce seraient là des ressources additionnelles à celles prévues au titre de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement [résolution 2626 (XXV)], elles ne seraient quand même pas à la hauteur des espoirs placés dans la détente et les conséquences qu'elle est censée avoir pour le règlement des problèmes qui préoccupent notre monde d'aujourd'hui et qui ont nom : développement, environnement, désastres naturels, etc. ... Quand on pense au nombre et à l'ampleur des problèmes posés, la proportion proposée — le centième — paraît bien petite, pour ne pas dire infime. On ne saurait s'aventurer à fixer un chiffre, mais les 5% mentionnés par le représentant du Brésil dans sa brillante intervention ouvrant ce débat semblent être beaucoup plus réalistes. On devrait, en tout cas, essayer de se rapprocher le plus possible de ce chiffre.

63. A notre avis, la résolution ne devrait pas mentionner la proportion exacte, mais laisser au comité spécial prévu par le paragraphe 4 du dispositif la tâche de fixer la part de la réduction devant aller à l'aide aux pays en voie de développement.

64. Dans notre esprit, ce comité spécial, plutôt que de s'occuper de la répartition des ressources

dégagées — tâche qui peut être assumée par le Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], par exemple — devrait avoir plutôt pour mandat : premièrement, de se pencher sur le problème de la définition des budgets militaires; deuxièmement de déterminer le pourcentage à réserver à l'aide au développement, étant entendu que ce pourcentage varierait de 1 à 5% pour des budgets militaires considérés; il sera bien entendu tenu compte aussi de la suggestion du Ministre des affaires étrangères soviétique d'une certaine priorité aux pays en voie de développement qui ont subi des calamités naturelles, comme la récente sécheresse en Afrique. Le comité spécial pourrait, là aussi, arrêter un pourcentage précis pour la part revenant à ces pays; troisièmement, et c'est le plus important, le Comité spécial suivrait l'évolution progressive de l'application de la résolution.

65. Le comité aurait ainsi pour mandat d'explorer toutes les voies qui mènent à l'application concrète, pratique, réelle de la résolution. Nous avons parlé d'évolution progressive d'application parce qu'il est évident que nous ne pouvons procéder que par étapes, des mesures partielles venant s'ajouter à d'autres mesures partielles; telle a toujours été d'ailleurs la démarche des Nations Unies tant dans le domaine du désarmement que dans celui de l'aide au développement. De toute façon, on ne peut sérieusement espérer que les cinq puissances principalement concernées répondent favorablement toutes, tout de suite, à la recommandation de l'Assemblée générale. Face à la réalité, nous ne pouvons nous faire d'illusions et la réalité, c'est que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ne peuvent être placés sur un plan tout à fait égal quand il s'agit de désarmement ou de détente. Il y a d'ailleurs une contradiction flagrante entre l'attitude qui consiste à parler de détente générale dès qu'il y a un accord entre les deux seuls supergrands et l'attitude qui consiste à parler de responsabilité collective et égale des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

66. Il n'y a en fait détente qu'entre deux des membres permanents du Conseil, qui sont d'ailleurs — et ce n'est pas une coïncidence — ceux qui ont les plus grands budgets militaires.

67. Commençons donc par le commencement, à savoir par une réduction immédiate des budgets militaires des pays de la détente. Cela est dans la ligne droite de la logique du préambule du projet de résolution A/L.701, dont un des alinéas est ainsi conçu : "Considérant que la détente politique dans le monde doit être complétée par une détente militaire".

68. Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas de pénaliser ceux des pays qui ont le plus contribué à la disparition de la guerre froide et au rétablissement de la confiance dans leurs rapports mutuels, mais de constater que les deux pays concernés dépassent de si loin les autres en matière d'armements modernes qu'une réduction de 10% de leurs budgets militaires

ne saurait les mettre dans une position d'infériorité ni même d'égalité.

69. Pour ce qui est des trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, chacun d'entre eux constitue un cas particulier. Des trois, le Royaume-Uni est le seul qui ait signé les traités passés relatifs au désarmement et il participe aux pourparlers sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements en Europe centrale et sur les mesures connexes engagés à Vienne. Souhaitons qu'il puisse, lui aussi, procéder dans l'immédiat à la réduction demandée.

70. La France, dont le représentant a clairement exposé la position ici, constitue un autre cas. Il s'agit d'un pays qui consacre des sommes considérables à l'armement, mais ce pays consacre aussi l'équivalent de près de 20% de son budget militaire à l'aide au développement.

71. Enfin, il y a la Chine, qui est un cas tout à fait à part, puisqu'il s'agit d'un pays qui est à la fois puissance nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité et pays du tiers monde.

72. Nous ne disons pas que ces pays doivent être exemptés d'une contribution substantielle prélevée sur leurs budgets militaires, mais une étude du comité spécial pourrait faire des recommandations quant aux délais et aux montants de leurs contributions.

73. Nous croyons que le mandat du Comité spécial devrait être tel qu'il pourrait éclaircir les multiples aspects des problèmes fort complexes que soulève ce projet de résolution.

74. Nous croyons qu'il est possible de tenir compte de plusieurs des suggestions faites ici par nombre de représentants du tiers monde. Nous n'en sommes pas encore à décider "qui" doit payer "combien", car le projet qui nous est soumis ne parle que de recommandations, que de vœux, ce qui d'ailleurs fait toute sa souplesse, et c'est à nos yeux une de ses grandes qualités. Il y en a d'autres.

75. Un grand mérite est que cette proposition émane de l'URSS, donc d'un des pays les plus directement concernés en la matière et qui donne ainsi une marque de bonne volonté et fait preuve d'esprit de coopération dans un domaine où les grandes puissances ont été peu prolixes jusqu'à présent. Un autre aspect positif du projet, c'est qu'il corrobore clairement et nettement le lien organique établi entre désarmement et aide au développement. L'importance de cet élément a été suffisamment soulignée par plusieurs des orateurs qui m'ont précédé pour m'éviter d'y revenir.

76. Le dernier de ses mérites — et non le moindre — est que ce lien est établi d'une façon concrète sous la forme d'une proposition précise, ce qui nous a permis d'entrer de plein-pied dans le débat de deux domaines essentiels de l'activité de l'Organisation, dont la situation constitue une condition fondamen-

tale au maintien d'une paix réelle et d'une sécurité internationale stable, à savoir le désarmement et le développement.

77. Si au caractère concret du projet de résolution, on ajoutait certaines des considérations pratiques suggérées par notre délégation et par d'autres, nous voterions en sa faveur avec grand enthousiasme. Notre enthousiasme serait moindre si le projet devait rester tel quel, mais nous l'approuverions quand même, par principe et pour prendre date.

78. M. ENE (Roumanie) : La délégation roumaine voudrait présenter quelques considérations au sujet du point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, sur l'initiative de l'Union soviétique, partant de sa position de principe sur les problèmes du désarmement et du développement.

79. Tant à Genève, à la Conférence du Comité du désarmement, que dans les discussions qui ont lieu chaque année, lors de la session de l'Assemblée générale, la Roumanie se prononce résolument pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures authentiques visant à l'arrêt de la course aux armements et au désarmement réel, à même de répondre, de façon égale et équitable, aux intérêts de la paix et de la sécurité de tous les pays, grands ou petits, nucléaires ou non nucléaires, développés ou en voie de développement.

80. La libération de l'humanité du fardeau des armements, du spectre de la guerre nucléaire, constitue un problème de la plus haute importance pour l'avenir de la civilisation humaine.

81. Les débats qui ont eu lieu lors de la présente session ont mis en évidence, d'une manière bien marquée, les dangers que représentent, pour la paix et la sécurité internationale, ainsi que pour le développement économique et social de toutes les nations, l'accélération continue de la course aux armements et, en particulier, l'accumulation massive des stocks d'armes nucléaires.

82. La délégation roumaine partage entièrement la préoccupation exprimée à la tribune de l'Organisation des Nations Unies par de nombreuses délégations en ce qui concerne le manque de progrès dans les négociations sur le désarmement, la croissance alarmante du danger nucléaire, situation qui menace la sécurité de toutes les nations et qui stimule implicitement l'accroissement continu du fardeau des armements et des dépenses militaires de tous les pays.

83. Lors des débats de la Première Commission, ma délégation s'est largement arrêtée sur les conclusions et les recommandations contenues dans les derniers rapports du Secrétaire général en la matière, à savoir, le rapport intitulé *Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires* et celui intitulé *Désarmement et développement*.

84. Dans le premier de ces rapports, il est dit que :

“Les débats et les négociations qui se sont déroulés aux Nations Unies et ailleurs en vue de réaliser l'objectif de base que constituent le maintien de la paix et l'abolition de la guerre ... n'ont pas réussi à mettre un terme à une course aux armements — sans parler d'en renverser la tendance — devenue avec les années toujours plus périlleuse et entraînant le gaspillage de plus en plus de ressources, humaines et autres.”

Ce même rapport fait ressortir que “la course aux armements coûte extrêmement cher et fait qu'on manque de ressources pour presque tous les autres secteurs de l'activité sociale”.

85. Tout comme de nombreux autres Etats, nous estimons que, dans un tel processus, la priorité première devrait être accordée au désarmement nucléaire par la négociation d'un programme visant à interdire l'emploi des armes nucléaires, à arrêter leur perfectionnement et leur production, à réduire et à éliminer totalement les armes nucléaires, ainsi que tous les autres moyens de destruction massive.

86. Le rapport du Secrétaire général intitulé *Désarmement et développement* prévoit ce qui suit :

“Une mesure qui pourrait faciliter la transition des mesures partielles au désarmement général et complet serait un accord sur la limitation et la réduction des budgets militaires... C'est pourquoi la question de la limitation budgétaire des dépenses militaires doit faire l'objet de nouvelles études approfondies¹⁰.”

87. Le gaspillage d'immenses ressources humaines et matérielles à des fins militaires apparaît plus irrationnel encore si on le met en regard du tableau de la situation économique et sociale du monde dominée par l'aggravation dramatique des écarts, la perpétuation du sous-développement dans de vastes régions du monde, état rendant plus fragile encore la sécurité internationale.

88. Le progrès économique et social de toutes les nations est indivisible et constitue l'une des exigences les plus actuelles de la tendance vers la détente, le rapprochement et la compréhension entre les Etats.

89. Dans cet esprit, la Roumanie s'est constamment prononcée pour l'appui efficace aux pays en voie de développement afin d'accélérer leur progrès économique et social, de consolider leur indépendance économique et d'éliminer les écarts existant dans le monde.

90. L'Organisation des Nations Unies doit agir énergiquement en vue de réaliser les objectifs de la

⁹ Publication des Nations Unies (numéro de vente : F.72.IX.16), par. 1 et 114.

¹⁰ *Ibid.*, (numéro de vente : F.72.IX.I), par. 10.

deuxième Décennie pour le développement ainsi que les mesures dans le domaine du développement. Entre autres, s'imposent la croissance substantielle des ressources mises à la disposition de l'Organisation, en particulier par les Etats les plus développés et industrialisés, et leur orientation vers la réalisation de projets complexes destinés à promouvoir directement la croissance économique et le progrès social des pays en voie de développement.

91. On a dit ici qu'il suffirait d'allouer seulement 5% des dépenses courantes consacrées aux armements pour atteindre les chiffres d'assistance internationale établis par la Stratégie internationale du développement. Le désarmement pourrait contribuer au développement économique et social par la promotion de la paix et de la détente internationales ainsi que par des ressources libérées à des fins pacifiques.

92. A cet égard, je voudrais toutefois préciser que, bien qu'ils soient interdépendants, étant donné que les énormes ressources gaspillées pour la course aux armements pourraient être utilisées pour faciliter le développement et le progrès, il est évident que le désarmement et le développement peuvent et doivent aussi être poursuivis indépendamment. C'est pourquoi nous partageons entièrement l'opinion exprimée, du haut de cette tribune, par le représentant de l'Algérie, M. Rahal, à savoir que

“les lenteurs qui sont malheureusement constatées dans la voie du désarmement ne devraient en aucun cas se répercuter sur le développement, dont la poursuite doit se dérouler séparément et avec tous les moyens disponibles”. [2171^e séance, par. 100.]

93. Je me suis arrêté sur ces problèmes afin de montrer que, pour mon pays, la préoccupation visant à l'arrêt de la course aux armements, à la réduction des dépenses militaires et à l'utilisation des ressources ainsi libérées pour soutenir les efforts des pays en voie de développement, est une question de principe que nous avons soutenue sans cesse au cours des années. Cette attitude a son origine dans la position de la Roumanie sur les questions du désarmement et, au premier chef, du désarmement nucléaire, sur les causes de l'accélération de la course aux armements et des dépenses militaires et sur la nécessité, fondamentale de nos jours, d'appuyer par tous les moyens les efforts propres des pays en voie de développement en vue de leur progrès économique et social.

94. C'est dans cet esprit que la Roumanie s'est constamment prononcée pour l'élaboration, dans le cadre des mesures sur le désarmement, et au premier chef dans le domaine nucléaire, d'un programme concret de gel et de réduction graduelle des budgets militaires, à commencer par les budgets des grands pays, puissamment armés. C'est dans cette optique que nous envisageons aussi le projet de résolution de l'Union soviétique, dont l'Assemblée est saisie, ainsi que d'autres propositions semblables visant à réduire

les budgets militaires, présentées au cours des années à l'Organisation des Nations Unies ainsi que dans d'autres forums et qui pourraient constituer une première étape dans un processus systématique de désarmement et de réduction des budgets militaires.

95. De telles mesures seraient à même de libérer des ressources substantielles qui pourraient ainsi être destinées à l'édification pacifique, à l'élévation du niveau de vie des peuples, à la lutte contre le sous-développement économique, à la solution d'autres problèmes dont dépend le progrès de l'humanité sur la voie de la civilisation.

96. L'Organisation des Nations Unies devrait, à notre avis, aborder avec plus de résolution les problèmes du désarmement et renforcer sa capacité d'action dans ce domaine ainsi que dans celui du développement.

97. Selon la ferme conviction de la Roumanie, tant que la course aux armements se poursuivra, tant qu'il y aura d'importants arsenaux militaires et surtout d'énormes stocks d'armes nucléaires, l'objectif fondamental vers lequel il faudra orienter nos efforts devra être la réalisation du désarmement général et, en premier lieu, du désarmement nucléaire. L'action à mener pour atteindre cet objectif pourrait être facilitée par l'adoption de mesures destinées à contribuer à la diminution et à l'arrêt de la course aux armements et du danger nucléaire, dont un programme concret de réduction des budgets militaires.

98. En même temps, nous estimons que toute action dans le domaine de la réduction des dépenses militaires, ainsi que sur le plan du désarmement en général, peut être un acte utile et positif à condition qu'elle parte des intérêts réels de tous les Etats et tienne compte de leurs droits égaux à la paix, à la sécurité et au développement. Toute action dans ce sens recevra l'appui actif et toute la coopération de ma délégation, conformément au mandat que lui a confié le Gouvernement roumain.

99. M. GROZEV (Bulgarie) [*traduction du russe*] : A la session actuelle, l'Assemblée générale a souligné, une fois encore, la nécessité d'intensifier les efforts déjà entrepris et d'adopter de nouvelles mesures pour régler tous les problèmes, d'ordre régional ou mondial, afin de renforcer la tendance à la normalisation des relations internationales et d'approfondir le processus de détente et de coopération des Etats sur tous les plans. L'ensemble des questions concernant le désarmement a, de nouveau, retenu une grande attention et a fait l'objet d'une discussion approfondie à la présente session. L'opinion générale est qu'il convient non seulement de poursuivre, mais de redoubler les efforts en vue d'amener une détente sur le plan militaire et de mettre fin à la course aux armements. A cet égard, on voit croître le rôle et la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies et, plus concrètement, le rôle de l'Assemblée générale qui doit donner une impulsion nouvelle aux efforts de désarmement et les encourager.

100. Il est exact que les problèmes du désarmement sont complexes et difficiles. Néanmoins, l'expérience montre que, dans ce domaine, il est possible d'arriver à d'importants résultats, à condition qu'il y ait une intention sincère et sérieuse de surmonter les difficultés et que les déclarations de bonne volonté s'accompagnent d'une volonté politique et d'actes concrets.

101. Le projet de résolution déposé à la présente session de l'Assemblée générale par le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le camarade Gromyko, sur la réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et l'utilisation d'une partie des ressources ainsi libérées pour l'aide aux pays en voie de développement, est précisément inspiré par une telle volonté politique et une manière concrète d'aborder les problèmes du désarmement. Un élément important de cette nouvelle initiative soviétique est également constitué par un appel aux autres Etats qui possèdent un potentiel économique et militaire important, afin qu'ils réduisent leurs budgets militaires et utilisent une partie des ressources libérées pour venir en aide aux pays en voie de développement.

102. Je tiens à souligner qu'il s'agit d'une réduction des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et peut-être d'autres Etats dotés d'un potentiel économique et militaire important, mais non pas des pays en voie de développement comme certains cherchent à le dire pour semer la confusion.

103. La proposition tendant à réduire les budgets militaires à un pourcentage strictement défini comporte toutes sortes d'avantages. C'est une mesure qui est relativement facile à prendre et qui pourrait ouvrir de larges perspectives pour l'avenir.

104. La réduction des budgets militaires des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de certains autres Etats constituerait un pas très important sur la voie de la cessation de la course aux armements. Il est certain qu'il y aurait là la manifestation la plus nette et la plus convaincante de la volonté politique et de la détermination des Etats d'aller vers un désarmement réel.

105. La réduction des budgets militaires est indissolublement liée au développement et à l'accroissement de l'aide aux pays en voie de développement. A cet égard, nous avons entendu les déclarations convaincantes et très éloquentes des délégations de l'Algérie, de Maurice, de l'Egypte, de la République arabe de Syrie, du Koweït, de la Colombie, de la Finlande, et, aujourd'hui, de l'Iran, du Népal et d'autres.

106. Je me bornerai à rappeler les dernières paroles de la déclaration du représentant de l'Algérie, M. Rahal, sujet de la proposition de l'Union soviétique :

“Nous lui accordons donc notre plein soutien, comme nous l'accorderions également à toute suggestion qui répondrait à notre double préoccupation de réduire les dépenses militaires et d'accroître les ressources consacrées au développement¹¹.”
[2171^e séance, par. 108.]

107. La mise en œuvre de la proposition soviétique aurait pour effet immédiat et direct de libérer des ressources importantes qui pourront être consacrées à l'assistance aux pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Cela permettrait une élimination rapide du retard économique de ces pays, retard résultant de l'exploitation séculaire de leurs ressources naturelles et humaines par les impérialistes, les colonialistes et les néo-colonialistes. Le moyen le plus sûr d'augmenter considérablement les ressources permettant d'apporter une assistance aux peuples qui en ont besoin serait de libérer une partie des immenses dépenses consacrées aux armements. Ce point de vue a d'ailleurs été nettement confirmé dans la Déclaration politique adoptée lors de la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés tenue à Alger en septembre 1973. En effet cette déclaration souligne :

“... la grande contribution que la libération des ressources résultant du désarmement [pourrait] apporter au bien-être de tous les peuples et au développement économique et social des pays en voie de développement”. [Voir A/9330, par. 76.]

Par conséquent, la proposition dont nous discutons actuellement est appuyée par un grand nombre d'Etats, particulièrement par les pays en voie de développement.

108. Le représentant du Koweït, M. Bishara, a déclaré ici, il y a quelques jours :

“Ma délégation est reconnaissante à la délégation de l'URSS d'avoir pris l'initiative d'inscrire ce point important à l'ordre du jour. L'inscription de la réduction des budgets militaires en tant que point de l'ordre du jour est en soi une mesure louable. Elle l'est encore plus lorsque cette réduction est utilisée pour aider les pays en voie de développement dans leur développement économique¹².”
[2173^e séance, par. 32.]

109. Le représentant permanent de la Syrie, M. Kelani, a, de son côté, soulignant son attitude positive à l'égard de la proposition soviétique, déclaré :

“Sous quelque angle qu'on l'examine, la mise en application d'une telle idée ne laisse voir que des résultats positifs tant sur le plan du renforcement de la paix et de la sécurité internationale que sur le plan de l'accélération des efforts pour le développement économique entrepris avec beaucoup d'hé-

¹¹ Cité en français par l'orateur.

¹² Cité en anglais par l'orateur.

situation encore par la communauté internationale. Le grand mérite de la proposition soviétique repose certes sur le fait qu'elle établit ce qu'on voudrait dorénavant appeler le "lien" — "the link" — entre le désarmement général et la paix et la sécurité internationales, d'une part, et entre le désarmement et le développement économique d'autre part¹³.
[*Ibid.*, par. 27.]

110. Etant donné ces déclarations positives et bien d'autres encore, il est curieux, pour ne pas dire plus, d'entendre élever des objections concernant la réduction des budgets militaires de la part de ceux qui se disent les plus grands défenseurs des Etats petits et moyens, c'est-à-dire précisément des Etats qui peuvent tirer avantage des ressources libérées grâce à une réduction des budgets militaires des grandes puissances. Certaines délégations font peut-être de telles objections parce qu'elles appartiennent à des grandes puissances, membres permanents du Conseil de sécurité, qui, de ce fait, seraient obligés de réduire leurs budgets militaires et de consacrer une partie des ressources économisées aux pays en voie de développement. L'attitude négative de la Chine à l'égard de la nouvelle proposition soviétique n'a rien de nouveau. Ce n'est que l'un des maillons de la chaîne des refus opposés à toute initiative soviétique destinée à réduire les armements et à assurer une réduction de la tension internationale.

111. La proposition de convoquer une conférence mondiale du désarmement a reçu une réponse négative de la part de la délégation chinoise. La décision de créer un comité spécial pour la préparation de cette conférence a également été accueillie par un "non". La proposition tendant au non-recours à la force dans les relations internationales et à l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires a, elle aussi, été accueillie par un "non". Toujours "non". A tout cela vient s'ajouter un autre "non", un refus qui dénote une opposition permanente à toute nouvelle initiative soviétique.

112. Selon les représentants chinois, la nouvelle proposition soviétique n'est autre chose qu'une tromperie, un écran de fumée destiné soi-disant à camoufler l'accroissement des armements de l'Union soviétique, et ainsi de suite.

113. La réponse la plus juste à de telles calomnies a été donnée par le représentant de la Colombie, M. Caicedo, qui, parlant de la proposition soviétique, a déclaré :

"Je crois sincèrement qu'une grande puissance n'arriverait pas à ce niveau d'engagement public pour des raisons de simple propagande et parce qu'elle veut faire de la magnificence à bon marché. Il ne s'agit pas d'une simple générosité, mais d'une vision globale et très lucide de l'évolution du monde." [2175^e séance, par. 26.]

114. Et qui nous empêche de vérifier si la mesure proposée est une tromperie ou l'expression du désir sincère de réduire les armements et d'aider au développement ? La proposition visant à fournir aux pays en voie de développement une assistance supplémentaire de plus d'un milliard de dollars en un an, n'est certes pas une tromperie ni un écran de fumée; il s'agit d'un apport réel et appréciable.

115. Je cite encore, à ce sujet, les paroles du représentant de la Syrie, M. Kelani :

"Ce ne sont pas des souhaits ou des généralisations qu'on formule, ce sont donc des mesures effectives et susceptibles d'être appliquées.

"Concentrons-nous donc sur ce qu'il y a de positif dans cette proposition et profitons-en pour marquer un pas en avant dans le désarmement. Un renfort tangible est à l'horizon pour venir nourrir les capitaux destinés au développement économique international qui a toujours souffert de la pénurie de ressources¹⁴." [2173^e séance, par. 29 et 30.]

116. Dans leur désir de faire échouer la nouvelle initiative soviétique, les représentants de la Chine ont essayé de prendre pour argument le fait qu'une initiative de ce genre avait déjà été prise dans le passé et avait été repoussée.

117. C'est exact. Mais la faute n'en incombe certainement pas à l'auteur des propositions. Nul n'ignore, en effet, qu'à l'époque, les pays occidentaux poursuivaient une politique de position de force. A l'époque, ces puissances disposaient d'une large majorité à l'Organisation des Nations Unies; il leur était donc facile de faire des propositions de cette nature.

118. Cependant, la situation dans le monde, la composition de l'Organisation des Nations Unies et la situation au sein de celle-ci ont changé de manière décisive.

119. Les peuples occidentaux et tous les peuples du monde se sont catégoriquement refusés à accepter l'idée qu'une paix stable puisse être édiflée sur la course aux armements. Ils ont rejeté la politique de l'affrontement permanent, car ils l'ont considérée comme étant dangereuse pour la paix et incompatible avec les intérêts des peuples. Cette politique d'affrontement avait donné lieu à un armement fébrile et avait vu la création de nombreux pactes militaires du genre Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est et Central Treaty Organization. La politique de la guerre froide et du chantage atomique a été un échec. Le rapport entre les forces de paix et les forces d'agression s'est modifié en faveur des premières. Malgré cela, les adversaires du désarmement affirment maintenant que la mesure proposée visant à la réduction des budgets militaires est soi-disant irréalisable. A leur avis, le

¹³ Cité en français par l'orateur.

¹⁴ Cité en français par l'orateur.

refus de s'engager dans cette réduction des dépenses militaires devrait être salué comme un geste méritoire, alors que le contraire serait blâmable. Curieuse et invraisemblable logique.

120. En outre, ils se montrent particulièrement irrités du fait qu'à chaque session de l'Assemblée générale l'Union soviétique présente au moins une proposition en matière de désarmement. C'est là, bien sûr, un fait indéniable de même qu'il est indéniable que toute une série d'accords importants destinés à freiner la course aux armements ont déjà été conclus grâce surtout à l'initiative, à la détermination et aux efforts persévérants de l'Union soviétique. Aussi, l'Union soviétique et ses représentants dans notre organisation peuvent à bon droit se montrer fiers de ces initiatives concrètes et de tout ce qu'ils ont fait pour la paix et la sécurité internationale. Est-ce que ceux qui mettent tant d'hostilité à s'opposer aux idées et aux propositions de l'Union soviétique peuvent s'enorgueillir d'initiatives semblables ?

121. Il est évident que, bon gré mal gré, ils sont devenus les porte-parole de l'impérialisme et de la réaction à cet égard.

122. Les succès déjà atteints en matière de désarmement montrent également que la thèse du "tout ou rien" dans ce domaine n'est guère défendable. Elle est dangereuse, ne peut qu'aboutir à une impasse et, dans la pratique, est une façon de cacher une répugnance à prendre part aux efforts en vue du désarmement. Il est évident que l'opposition à tout ce qui mène au désarmement, à la détente, à la paix et à la sécurité des peuples est injustifiable et ne saurait conduire très loin. Où en seraient en effet notre organisation et la paix du monde si toutes les délégations adoptaient une attitude aussi négative sur tel ou tel autre des problèmes qui affectent l'humanité de manière vitale ? Qu'arriverait-il, par exemple, si, à l'instar de la délégation chinoise, tous les membres du Conseil de sécurité se bornaient à des discours enflammés et ne participaient pas au vote lorsqu'il s'agit d'éteindre l'incendie de la guerre, de sauver des vies humaines, de sauvegarder des richesses matérielles ?

123. Il ne s'agit pas seulement, bien entendu, de la délégation, mais surtout de la ligne de conduite des dirigeants de Pékin. Les faits montrent éloquemment, dans la question précise qui nous intéresse, que l'antisoviétisme se double d'un refus et d'une répugnance à s'engager dans la voie du désarmement, ce qui pourrait être expliqué par des considérations de stratégie et des aspirations à être une grande puissance. Comme le déclarait le Président de la République populaire de Bulgarie, M. Todor Jivkov :

“Les dirigeants de Pékin sont prisonniers d'idées d'hégémonie et de grande puissance; leur politique est de plus en plus semblable à celle de toutes les forces de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme et ils ont pris fait et cause pour les milieux les plus réactionnaires et impérialistes. Cette politique n'a

aucun avenir. Elle est contraire aux intérêts des classes laborieuses et à ceux de tous les peuples. Cette politique n'a rien de commun avec les intérêts du peuple chinois et elle est vouée à un échec total.”

124. Combien a raison ce représentant d'un des pays non alignés qui, il y a quelques jours, disait que “si tous les Etats socialistes et tous les autres pays progressistes qui sont anti-impérialistes s'unissaient, ils formeraient une force puissante qui triompherait non seulement dans l'Organisation mais également dans les relations internationales en général”. Espérons que, tôt ou tard, il en sera ainsi, que toutes les forces socialistes et anti-impérialistes agiront dans l'unité, pour le bien de tous nos peuples et de l'humanité tout entière.

125. On sait qu'il y a ici des délégations qui, sans rejeter en principe la proposition soviétique de réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres du Conseil de sécurité et d'autres pays, ont cherché à faire valoir que leurs pays ont, par d'autres moyens, donné beaucoup plus aux pays en voie de développement et qui en déduisent que la réduction proposée des budgets militaires et l'affectation d'une partie des ressources ainsi libérées à l'aide aux pays en voie de développement ne les concernent pas.

126. Pour répondre à ces affirmations dépourvues de fondement et aux conclusions encore moins fondées qui en sont tirées, il convient de rappeler plusieurs choses. D'abord, nous savons tous combien ces Etats riches ont puisé par le passé dans les pays en voie de développement, si bien que ce qu'ils leur donnent aujourd'hui n'est que des miettes sans proportion avec ce que ces Etats doivent aux pays en voie de développement. Ensuite, il convient de souligner une fois de plus que l'assistance nouvelle qui sera donnée aux pays en voie de développement, si la proposition que nous examinons actuellement est adoptée, sera une assistance complémentaire, une assistance exceptionnelle qui viendra s'ajouter à ce qui est déjà donné et qui doit être donné en exécution de la Décennie du développement.

127. Il y a d'autres Etats qui sont hostiles à la proposition soviétique mais qui ne veulent pas le dire franchement à cette tribune et qui, en coulisses, travaillent activement derrière le dos des autres.

128. Et peut-être, après tout, de leur point de vue ont-ils raison. Pourquoi prendraient-ils la parole puisqu'ils ont trouvé des gens pour parler à leur place ? Pourquoi ne pas faire tirer les marrons du feu par d'autres et s'en froter les mains ?

129. D'autres reconnaissant l'opportunité et l'utilité de la proposition soviétique, estiment que 10% c'est trop peu et qu'il faut augmenter ce pourcentage et, par conséquent, les sommes qu'il conviendra d'affecter aux pays qui en ont besoin. Mais voyons les chiffres qui sont à notre disposition, ils nous diront si

c'est peu ou beaucoup. On sait qu'en un an dans le monde les dépenses militaires se montent à 220 milliards de dollars. Dans ce total la part des cinq membres permanents du Conseil de sécurité représente 130 milliards de dollars. Si on réduit de 10% seulement leurs budgets militaires, on économisera 13 milliards de dollars et si un dixième de cette somme est consacré à l'assistance aux pays en voie de développement, ceux-ci pourront recevoir 1 300 000 000 de dollars.

130. Pourquoi être partisan du maximum ? Commençons par ce qui est proposé quitte à passer ensuite à des mesures plus décisives en matière de désarmement.

131. Tous les peuples y trouveront leur avantage et notamment les peuples des Etats dont les budgets seront réduits. Chacun peut imaginer les sommes qui, ainsi libérées, pourront être consacrées au développement de l'économie, de la science, de l'enseignement et de la culture, ainsi qu'à la solution des divers problèmes sociaux.

132. La délégation de la République populaire de Bulgarie estime que la proposition soviétique est tout à fait claire et concrète. Il ne faut pas accepter qu'elle soit surchargée, surtout au stade actuel, de détails artificiels et inutiles. En effet, l'histoire des négociations sur le désarmement a trop clairement montré comment, bien souvent, des initiatives raisonnables et parfaitement réalisables ont été mises en échec parce qu'on a prétendu qu'il était indispensable de procéder à des études "techniques". On a trop souvent exigé des précisions, des éclaircissements, etc.; mais, en fait, tout cela ne servait qu'à masquer l'absence de bonne volonté et de désir sincère d'arriver à un accord.

133. Nous sommes profondément convaincus que si l'Assemblée générale prend une décision conforme à l'esprit du projet de résolution soviétique, les questions liées à sa mise en œuvre pratique pourront être résolues et le seront. Il faut tenir compte avant tout des grands avantages politiques et financiers de la proposition. L'adoption de cette décision par l'Assemblée générale renforcera l'autorité de l'Organisation mondiale et montrera qu'elle est capable de réagir d'une manière rapide et utile aux exigences du moment, qu'elle sait prendre des mesures efficaces et pratiques en matière de désarmement et aller dans le sens d'une détente plus grande dans le monde. Il va sans dire que pour réaliser une telle initiative, il faut la coopération pratique et constructive de tous les Etats et, avant tout, celle de tous les membres permanents du Conseil de sécurité.

134. La position constante et précise adoptée par la République populaire de Bulgarie en ce qui concerne le désarmement est bien connue, et elle bénéficie de l'appui chaleureux du peuple bulgare tout entier, qui entend édifier sa vie et son avenir sur une paix et une sécurité stables. C'est pourquoi nous approuvons

pleinement la nouvelle initiative de l'Union soviétique à propos de la réduction des budgets militaires.

135. Nous sommes convaincus que la réalisation de cette idée permettra d'avancer, de façon décisive, vers l'élimination du lourd fardeau des armements qui pèse sur les peuples, vers la cessation du gaspillage insensé d'immenses ressources matérielles : l'énergie et les forces créatrices de millions d'être humains, qui pourront être ainsi consacrées au développement et au progrès de tous les peuples du monde.

136. M. MOJSOV (Yougoslavie) [*interprétation de l'anglais*] : Le point 102 de l'ordre du jour mérite d'être examiné très attentivement par l'Assemblée générale, en raison de l'intérêt compréhensible et très large que l'on accorde aux questions du désarmement et du développement. Nous n'exagérons rien lorsque nous disons que plus a été dit ou écrit sur ces questions pendant la période de l'après-guerre que sur aucun autre des problèmes les plus aigus et les plus importants de notre temps. L'interdépendance de ces problèmes a été depuis longtemps établie. La solution des problèmes de désarmement suscite l'espoir que s'établiront des conditions politiques et matérielles telles qu'il deviendra possible d'entreprendre, très sérieusement, le règlement des problèmes de développement, notamment dans les pays en voie de développement. Cela devrait, par ailleurs, ouvrir des perspectives de relations durables et plus humaines dans le monde, fondées sur les principes de la Charte des Nations Unies.

137. Si nous revenons une fois de plus sur ces problèmes, ce n'est pas seulement parce que les efforts pour trouver une solution n'ont pas encore produit les résultats souhaités, mais aussi parce que nous pensons qu'aucun nouvel effort fait dans ce sens ne doit être considéré comme superflu s'il nous aide à nous rapprocher tant soit peu de la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne l'adoption de mesures efficaces de désarmement et la promotion du développement économique et social des pays en voie de développement.

138. Les Nations Unies ont convenu de rechercher une solution distincte pour chacun de ces deux objectifs, désarmement et développement, indépendamment l'un de l'autre, sans tenir compte du progrès accompli dans un domaine par rapport à l'autre. Pour être plus précis, les nations sont convenues que les efforts nationaux et internationaux déployés en vue de promouvoir le développement ne devraient être ni retardés ni relâchés sous prétexte que le progrès fait en matière de désarmement est lent. Dans le rapport du groupe d'experts chargé d'étudier les conséquences économiques et sociales du désarmement, il est noté à juste titre :

"Le problème de la réalisation du désarmement, celui de l'accomplissement de progrès rapides en matière de développement économique et social et le problème de la fourniture d'une aide accrue aux

pays en voie de développement sont essentiellement des problèmes politiques. On ne réalisera le désarmement que si les hommes — dirigeants politiques, citoyens et militants des organisations politiques et sociales — changent le cours des politiques qui ont entraîné les courses aux armements, s'ils rejettent les politiques d'intervention à l'extérieur, s'ils rejettent la compétition internationale pour le pouvoir et le prestige représentés par la force militaire. On ne fournira une aide accrue et on n'adoptera d'autres mesures visant à favoriser le progrès des pays en voie de développement que si les hommes adoptent et respectent davantage des valeurs internationalistes — l'égalité entre tous, la nécessité d'éliminer la pauvreté, le chômage massif, la maladie, la faim et l'analphabétisme, l'opportunité de faire bénéficier tout un chacun des avantages de la science et de la technique¹⁵."

139. Nous croyons que le désarmement est possible si on élimine avant tout les causes de la course aux armements. Logiquement, il s'ensuit que le désarmement dépend directement de l'état où se trouvent les relations internationales. Cette interdépendance entre la réalisation d'un accord dans le domaine du désarmement et l'évolution des relations internationales signifie que le processus du désarmement doit accompagner l'évolution positive des relations internationales et ne pas rester à la remorque. Il est évident néanmoins que tel n'est pas le cas aujourd'hui. En dépit d'une certaine détente dans les relations internationales et en dépit d'une évolution de l'entente entre Etats, principalement entre les grandes puissances mondiales — ce qui, indéniablement, réduit le danger d'une guerre nucléaire et permet d'espérer que des mesures plus efficaces pourront être prises en faveur du désarmement — la course aux armements se poursuit, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et affecte de nouveaux domaines. En effet, nous voyons que les découvertes scientifiques et techniques continuent de s'appliquer, avant tout et le plus souvent, au perfectionnement d'armes existantes ou à la création d'autres armes toujours plus destructrices et plus coûteuses. Ce fait, dans une large mesure, neutralise les progrès politiques faits dans le domaine international et crée une atmosphère de crainte et de méfiance entre Etats.

140. Les contrecoups de la course aux armements des principales puissances militaires affectent chaque pays et l'obligent, bon gré mal gré, à y participer et à en supporter toutes les conséquences négatives.

141. Les progrès de la technique stimulent l'aspect qualitatif de la course aux armements tant en ce qui concerne les armes nucléaires que les armes de type classique et au lieu de servir avant tout le développement économique, spécialement dans les pays en voie de développement, ils détournent, en fait, de plus en

plus les ressources humaines et matérielles vers les besoins d'armements.

142. Cette situation a un effet particulièrement négatif sur les économies des pays en voie de développement. Le fait que ces pays se voient obligés de consacrer des ressources immenses aux armements a un effet direct, en en ralentissant ou en en différant l'exécution, sur des projets qui revêtent une importance vitale pour le développement économique et social. Au lieu de se rétrécir systématiquement et rationnellement, le fossé entre pays développés et pays en voie de développement ne fait que s'élargir constamment en raison, entre autres, du fait que la course aux armements exige des ressources matérielles toujours plus considérables.

143. L'abandon de la course aux armements sur le plan quantitatif, qualitatif et territorial, présente donc une importance particulière à l'égard des efforts tendant à créer une paix stable et la sécurité pour tous les peuples dans tous les pays dans des conditions d'égalité et de prospérité véritables, ce qui est l'objectif fondamental des Nations Unies. Cela permettrait, nous semble-t-il, dans le domaine du développement économique et social dans le monde entier, surtout dans les pays en voie de développement, d'atteindre quatre objectifs fondamentaux : premièrement, augmenter considérablement les ressources de l'aide économique internationale aux pays en voie de développement; deuxièmement, permettre aux pays en voie de développement eux-mêmes de contribuer à leur propre développement plus rapide en les mettant à même d'employer des ressources non consacrées aux armements pour le financement de projets économiques et sociaux; troisièmement, permettre un transfert plus rapide et plus considérable de la technique moderne aux pays en voie de développement; et, quatrièmement, accélérer et aborder systématiquement l'examen des problèmes qui menacent de plus en plus notre environnement, problèmes pour la solution desquels, dans des conditions d'intensification constante de la course aux armements, même les pays les plus développés ne sont pas toujours en mesure d'assurer les moyens financiers nécessaires.

144. La question de la réduction des budgets militaires a été examinée par divers organes des Nations Unies à bien des occasions. Beaucoup d'initiatives ont été adoptées mais, malheureusement, elles n'ont pas donné les résultats souhaités. Bien au contraire, les dépenses relatives aux armements ont augmenté sans cesse, au point d'atteindre aujourd'hui le chiffre de 220 milliards de dollars par an et, si ce chiffre continue de croître au même taux que l'année dernière, il atteindra, d'ici 1980, 280 milliards de dollars aux prix calculés en 1970, et si la proportion du produit national brut demeure la même qu'en 1970, cette dépense passera d'ici 1980 à 360 milliards.

145. Plusieurs accords sur la limitation des armements ont été conclus au cours des 15 dernières années. Toutefois, le résultat n'en a pas été une rédu-

¹⁵ *Désarmement et développement* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.IX.1), par. 3, alinéa d.

tion des budgets militaires puisque l'attention s'est concentrée surtout sur une amélioration de la qualité des armes dont le prix est aujourd'hui beaucoup plus élevé que celui de générations antérieures d'armes. La réduction des budgets militaires représenterait donc, à notre avis, une mesure partielle efficace qui contribuerait à réduire encore la course aux armements. Qui plus est, nous croyons que tout futur accord sur le désarmement devrait s'accompagner de mesures appropriées dans le domaine de la réduction des budgets militaires.

146. Dès les premières initiatives en vue de la réduction des budgets militaires, on a souligné que les économies résultant de mesures dans le domaine du désarmement devraient être utilisées pour favoriser le développement, surtout celui des pays en voie de développement. Cette idée a été expliquée avec clarté dans bon nombre de résolutions adoptées par l'Assemblée générale. Au paragraphe 8 du chapitre II du programme détaillé de désarmement, il est dit :

“Il faudrait consacrer une part substantielle des économies réalisées grâce aux mesures de désarmement à la promotion du développement économique et social, notamment dans les pays en voie de développement¹⁶.”

On trouve l'expression d'une attitude similaire dans le préambule de la Stratégie internationale du développement. Le Conseil économique et social, l'UNESCO et d'autres organes des Nations Unies ont insisté également pour qu'une importante partie des économies résultant du désarmement soit consacrée à la solution des problèmes brûlants que connaissent les pays en voie de développement. Semblable orientation contribuerait également à réduire le fossé économique qui sépare les pays développés des pays en voie de développement, contribuant par là aussi à l'élimination d'une source dangereuse de crises et de conflits internationaux.

147. Chacun reconnaît aujourd'hui que les problèmes du désarmement, du développement et de la sécurité internationale sont très étroitement liés. Pour cette raison, nous estimons qu'il serait particulièrement important et utile d'entreprendre une réduction des budgets militaires et d'employer l'essentiel des économies ainsi réalisées aux besoins en matière de développement des pays en voie de développement. Ce serait là un apport significatif au renforcement de la sécurité internationale.

148. En attirant l'attention sur les problèmes urgents du désarmement, les pays non alignés ont mis l'accent à maintes reprises sur le besoin absolu de réduire considérablement les dépenses touchant les armements et d'affecter la plus grande portion possible des ressources humaines et matérielles ainsi économisées

au développement, notamment des pays en développement. A la réunion ministérielle des pays non alignés qui a eu lieu l'année dernière, à Georgetown, cette revendication a pris la forme d'une déclaration sur la sécurité internationale et le désarmement. Au paragraphe 76 de la Déclaration politique adoptée par la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, il est dit :

“La Conférence met de nouveau l'accent sur la grande contribution que la technologie nucléaire utilisée à des fins pacifiques et la libération des ressources résultant du désarmement, pourraient apporter au bien-être de tous les peuples et au développement économique et social des pays en voie de développement.” [Voir A/9330.]

149. L'idée que l'on trouve dans les plus récentes propositions de la délégation de l'Union soviétique sur la réduction des budgets militaires répond aux efforts des pays non alignés et des pays en voie de développement, efforts qui visent à mettre un terme à la course aux armements, à réduire les dépenses relatives aux armements et à utiliser l'essentiel des économies ainsi réalisées pour accroître l'assistance aux pays en voie de développement. La délégation de la Yougoslavie voit donc en cette initiative une idée importante et estime que l'on peut y trouver un encouragement à la recherche de solutions largement acceptables et à long terme, susceptibles de devenir une partie intégrante des efforts généraux consentis dans les domaines du désarmement et du développement et contribuant, par conséquent, au renforcement de la sécurité internationale.

150. De l'avis de ma délégation, il est parfaitement normal que cette demande s'adresse avant tout aux grandes puissances, membres permanents du Conseil de sécurité, qui dépensent près des quatre cinquièmes de toutes les sommes consacrées aux armements. Toutefois, nous croyons que l'Assemblée générale devrait également demander aux autres Etats d'importance militaire et qui ont un potentiel militaire et économique important, d'agir de la même façon, démontrant ainsi de manière concrète leur volonté de contribuer à la solution des problèmes du désarmement, du développement et de la sécurité. Nous estimons également qu'en aidant les pays en voie de développement, l'essentiel des économies ainsi réalisées devrait être utilisé comme ressources supplémentaires pour résoudre les problèmes aigus que connaissent ces pays, et surtout les moins développés d'entre eux.

151. Bien entendu, les pays en voie de développement ne se font pas d'illusions au point de croire que les difficultés économiques et sociales qu'ils connaissent pourraient être ainsi résolues. Toutefois, une mesure comme celle-ci permettra peut-être de trouver plus facilement des solutions efficaces à ces problèmes et pourrait avoir un effet général positif sur les relations internationales. Pour ces raisons, la délégation yougoslave appuie l'initiative de la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, con-

¹⁶ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Annexes, points 27, 28, 29, 30, 31, 93 et 94 de l'ordre du jour, document A/8191, par. 8.

vaincue qu'il sera possible de mettre au point un programme commun qui soit dans l'intérêt non seulement des pays en voie de développement, mais aussi de la paix et de la sécurité internationales.

152. Le PRÉSIDENT : Avant de lever la séance, je donne la parole au représentant de l'Union soviétique qui désire faire une déclaration au sujet du projet de résolution A/L.701.

153. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : La délégation soviétique a demandé la parole pour faire une déclaration hors débat. Le but de cette rapide intervention est de présenter à l'Assemblée un projet de résolution révisé sur la question de la réduction des budgets militaires, qui portera la cote A/L.701/Rev.1 lorsqu'il sera publié.

154. Ayant écouté avec attention l'avis des nombreuses délégations qui sont déjà intervenues sur la question et dont l'écrasante majorité ont déclaré appuyer la proposition soviétique, la délégation de mon pays a décidé d'apporter certaines précisions au texte original du projet de résolution. Il s'agit des passages qui se rapportent à l'utilisation d'une partie des ressources économisées grâce à la réduction des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et à leur affectation au développement, c'est-à-dire à l'assistance aux pays en voie de développement. Dans leurs déclarations, diverses délégations ont souligné la nécessité que ces ressources consacrées au développement soient accordées en plus de l'aide que les pays en voie de développement reçoivent actuellement, c'est-à-dire que l'assistance fournie aux pays en voie de développement grâce aux ressources économisées par la réduction des budgets militaires des cinq Etats dont j'ai fait mention constitue un supplément à l'aide qu'ils reçoivent déjà. La délégation soviétique tient à déclarer de la manière la plus nette que les ressources économisées grâce à la réduction des budgets militaires et qui seront affectées à l'assistance aux pays en voie de développement devront être et seront les compléments de l'aide que les pays en voie de développement reçoivent dès à présent par d'autres voies.

155. Dans ce but, le paragraphe 4 du dispositif du projet de résolution de la délégation soviétique a été précisé de façon à indiquer que les ressources libérées par la réduction des budgets militaires et affectées à l'aide aux pays en voie de développement seront un complément de l'assistance qu'ils reçoivent déjà par l'entremise d'instances existantes. Cette précision répond aux intérêts des pays en voie de développement et correspond aux désirs et aux opinions manifestés par les délégations de ces pays devant cette assemblée.

156. En même temps, ma délégation tient à donner des précisions sur un deuxième point.

157. Comme les délégations à cette assemblée générale le savent déjà, l'Union soviétique, en avançant

cette proposition, s'est déclarée en faveur de la création, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et de manière temporaire, d'un comité international spécial chargé de répartir les ressources provenant de la réduction des dépenses militaires. La délégation soviétique, parlant devant cette assemblée le 15 octobre dernier [2154^e séance], a donné des explications détaillées sur la composition de cet organe. Nous considérons que celui-ci devra être suffisamment représentatif tout en comportant un nombre de membres limité à des proportions raisonnables, de façon à pouvoir travailler efficacement. A ce même moment, la délégation soviétique s'est déclarée disposée à entendre et à examiner le point de vue des autres délégations — et surtout, bien entendu, celui des pays en voie de développement — quant à la composition de ce comité.

158. Compte tenu des points de vue et des considérations diverses d'un certain nombre de délégations, la délégation soviétique estime que ce comité devrait automatiquement comporter les Etats membres permanents du Conseil de sécurité, c'est-à-dire les pays qui devront réduire leurs budgets militaires, la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Union soviétique. En outre, sur décision du Président de l'Assemblée générale, il conviendra d'inclure dans ce comité trois représentants de chacun des groupes faisant partie de l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire l'Asie, l'Afrique, et l'Amérique latine, ainsi que deux représentants de chacun des deux autres groupes régionaux, c'est-à-dire Europe orientale et Europe occidentale et autres Etats. A notre avis, ce comité représentera largement les pays en voie de développement, qui prendront ainsi une part directe à la détermination de l'ampleur des ressources qui seront accordées au titre de l'assistance individuelle.

159. Toujours dans ce but, le même paragraphe 4 du projet de résolution sera amendé sur ce point. Compte tenu de ces deux amendements, le nouveau texte du paragraphe 4 se lira ainsi :

“Crée un Comité spécial de la répartition des fonds libérés par la réduction des budgets militaires, en vue d'apporter aux pays en voie de développement une aide qui viendra compléter celle qui leur est déjà fournie par les voies existantes, composé de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, ainsi que de trois pays de chacun des groupes régionaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et de deux pays de chacun des groupes régionaux d'Europe orientale et d'Europe occidentale et autres Etats qui seront désignés par le Président de l'Assemblée générale après consultation avec ces groupes régionaux, et charge le Comité spécial de procéder à la répartition desdites ressources en veillant à ce qu'elle s'effectue équitablement, compte tenu des besoins les plus urgents des pays bénéficiaires de cette aide et sans discrimination aucune, et de fixer le mon-

tant des ressources à affecter à chaque pays et les délais de mise à disposition de ces ressources.”

160. Vous me permettez d'exprimer l'espoir que ces éclaircissements dans le texte du projet de résolution, permettront aux délégations de mieux le comprendre et de l'appuyer. En disant sa reconnaissance à ceux qui ont déjà déclaré qu'ils appuyaient notre proposition de réduire les budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et d'utiliser les ressources ainsi libérées pour l'assistance aux pays en voie de développement, la délégation soviétique exprime l'espoir que les Etats qui, à la présente session de l'Assemblée générale, à la

cinquante-cinquième session du Conseil économique et social, à la session du Comité d'examen et d'évaluation de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et à la Conférence des pays non alignés, ont appuyé cette idée et voté dans ce sens, ceux qui souhaitent que la détente internationale apporte également des avantages aux pays en voie de développement, ceux qui sont pour l'affectation d'une partie des ressources économisées par le désarmement à l'assistance aux pays en voie de développement, appuieront ce projet de résolution et voteront en sa faveur.

La séance est levée à 13 heures.